



Clôturée le 31 janvier dernier, la 6e édition du budget participatif a une nouvelle fois donné la parole aux habitants, leur permettant de choisir les projets qui verront le jour grâce à une enveloppe de 40 000 €. Cette année, 267 bulletins ont été déposés dans les urnes installées au sein des différentes structures municipales. Après dépouillement, trois projets ont été sélectionnés par les habitants et seront progressivement mis en place dans les mois à venir.

Les projets retenus cette année :

- **Installation de nichoirs artificiels et de structures favorisant la nidification des hirondelles (12 000 €)** : Arrivé en tête avec 309 points (22,29 % des votes), ce projet contribuera à renforcer la biodiversité locale et à sensibiliser les habitants, en particulier les plus jeunes, à la protection des oiseaux.
- **Installation de rampes dans l'escalier médiéval (2 000 €)** : Avec 248 points (17,89 %), ce projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des visiteurs empruntant cet escalier.
- **Implantation de poubelles et actions de sensibilisation au respect des espaces naturels (25 000 €)** : Totalisant 225 points (16,23 %), ce projet a pour objectif de renforcer la propreté et la qualité des espaces naturels de la ville.

Classement	Projet	Coût	Total (
1	Projet n°7 – Installation de nichoirs artificiels et structures favorisant la nidification des hirondelles	12 000 €	309
2	Projet n°3 – Installation de rampes dans l'escalier médiéval	2 000 €	248
3	Projet n°1 – Implantation de poubelles et sensibilisation au respect des espaces naturels	25 000 €	225
4	Projet n°5 – Réhabilitation du parcours de santé et de la promenade Bois Blanchard	40 000 €	214
5	Projet n°6 – Renforcement de la signalétique de la voie partagée : promenade en bords de Marne	2 000 €	199
6	Projet n°4 – Création d'un espace de Street Workout supplémentaire	35 000 €	119
7	Projet n°2 – Installation d'un abri sécurisé pour vélos	40 000 €	72

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/6e-edition-du-budget-participatif-3-projets-choisis-par-les-habitants>